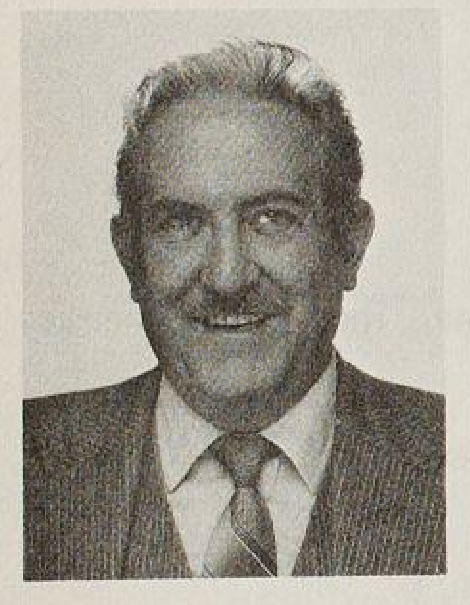
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 14 JUIN 1981 - RHÔNE - 1re CIRCONSCRIPTION

PARTI SOCIALISTE



Marie-Thérèse PATRAT

Candidate
Institutrice publique
Secrétaire Fédérale
aux Luttes des Femmes



Christian METTRAUX

Suppléant
Conseiller Général

Madame, Monsieur,

Répondant à l'espoir soulevé par l'élection de **François MITTERRAND** le 10 mai, le Gouvernement commence à réaliser les propositions faites par le Candidat pendant la campagne présidentielle.

Il s'agit maintenant, par l'élection de députés à l'Assemblée Nationale, de donner au Président de la République la majorité qui lui permettra de mener à bien l'œuvre de justice sociale et de progrès pour laquelle il a été élu.

Candidats du Parti Socialiste, c'est tout naturellement que nous poursuivrons l'action que nous avons toujours menée aux côtés de **François MITTERRAND** pour rassembler toutes celles et tous ceux qui veulent construire la société de demain.

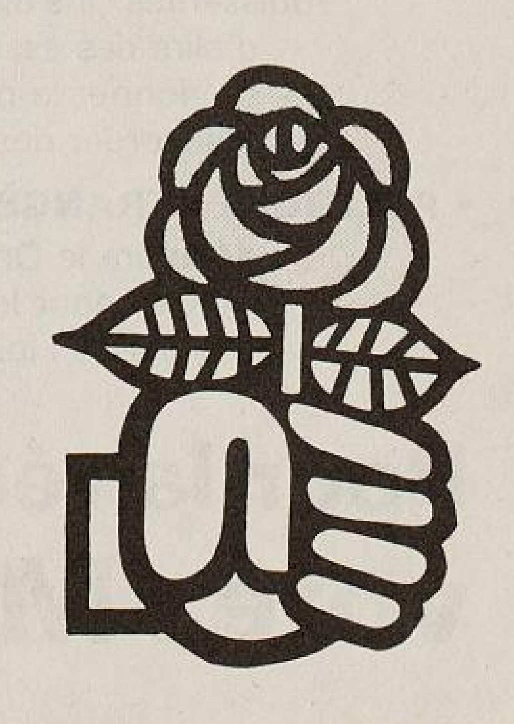
Dès le premier tour, votre confiance est nécessaire pour un véritable changement dans le respect et le développement des libertés avec **François MITTERRAND.**

M T Patrat

Mettraux

DÈS LE PREMIER TOUR
donnez à François MITTERRAND
les moyens du changement

VOTEZ Marie-Thérèse PATRAT
Christian METTRAUX



Dans un monde tourmenté où de grandes mutations sont en cours, la France s'est ressaisie. Ouvrant la voie de l'Espoir, le Président François MITTERRAND hérite du bilan négatif de la Droite. Les propositions claires qu'il a faites aux Français doivent maintenant être concrétisées par le vote des lois à l'Assemblée Nationale :

"NOUS AVONS TANT DE CHOSES A FAIRE ENSEMBLE"

François MITTERRAND.

• D'ABORD L'EMPLOI

Après augmentation du S.M.I.C., du minimum vieillesse, des allocations familiales, des allocations logement, des allocations pour handicapés adultes :
— relancer les investissements par des grands travaux publics ;
— réduire la durée du travail ;
— créer des emplois, notamment dans la fonction publique ;
— réduire le poids des cotisations sociales et de la taxe professionnelle sur les entreprises ;
— prévoir une véritable formation professionnelle pour les jeunes et les femmes.

• LA SANTÉ

— développer la prévention, notamment dans les écoles ;
— nationaliser les trusts pharmaceutiques ;
— tendre à la gratuité des soins, prise en charge à 100 % des frais d'hospitalisation et des frais supportés par les assurés ayant un faible revenu ;
— développer les soins à domicile pour les personnes âgées ;
— supprimer le ticket modérateur.

• ÉDUCATION

— permettre la scolarisation de tous les enfants à partir de 2 ans et ramener les effectifs à 25 enfants par classe ;
— assurer la gratuité des études et des fournitures ;
— attribuer une allocation d'études aux étudiants ;
— développer la formation continue.

• LES PERSONNES ÂGÉES

— revaloriser les rentes viagères ;
— supprimer les charges sociales sur les retraites et faire passer le taux des pensions de reversion de 50 à 60 % ;
— développer le service d'aide ménagère et de soins à domicile.

• COMMERCE ET ARTISANAT

— mettre en place un code de concurrence loyale face aux grandes surfaces ;
— libérer le crédit ;
— desserrer le système fiscal et réformer la Taxe Professionnelle ;
— égaliser la protection sociale et revaloriser les retraites ;
— reconnaître le statut professionnel et social du conjoint.

• ÉNERGIE

— assurer la maîtrise et le développement harmonieux du secteur de l'énergie (pause nucléaire, recours aux énergies nouvelles, meilleure utilisation de l'énergie) ;
— diminuer notre dépendance énergétique ;
— favoriser la liberté de choix du citoyen par le développement des ressources décentralisées ;
— informer complètement et objectivement sur les enjeux énergétiques.

• DROITS DES TRAVAILLEURS DANS L'ENTREPRISE

— exiger d'abord le respect intégral des lois relatives à la vie syndicale ;
— améliorer les conditions de travail et la formation ;
— étendre les pouvoirs des comités d'entreprises ;
— dégager le temps libre par la réduction du temps de travail ;
— organiser la sécurité de l'emploi ;
— décentraliser le pouvoir dans l'entreprise par l'autogestion.

• PLANIFICATION - DÉCENTRALISATION - RÉGIONALISATION

La décentralisation des pouvoirs et le rôle du Plan reposent sur la création d'assemblées territoriales démocratiques puissantes. Il s'agit :
— d'élire des assemblées au suffrage universel à la proportionnelle ;
— de donner le pouvoir de décision à un exécutif élu au lieu et place du Préfet ;
— d'accorder des moyens financiers et réglementaires aux institutions régionales.

• POLITIQUE ÉTRANGÈRE

— défendre le Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;
— œuvrer pour le désarmement généralisé ;
— travailler à l'indépendance de l'Europe.

Pour la réalisation de ce programme
votez Marie-Thérèse PATRAT



Imprimerie BRUN - Lyon